

# **Règlement du Concours International de Débardage au Cheval**

## **de Paliseul (Belgique) 26-27 juillet 2011**

### **Présentation**

Il s'agit d'un concours international de débardage au cheval. Il se déroulera les 26 et 27 juillet 2011 en Belgique sur le territoire de la commune de Paliseul et s'intégrera dans le cadre des « Démonstrations Forestières » proposées dans la continuité de la Foire Agricole et Forestière de Libramont.

3 épreuves sont au programme sur 2 jours. Une épreuve de maniabilité pour révéler toute la technicité du métier de débardeur. Une épreuve à la voix pour montrer la docilité et la haute confiance du cheval dans l'homme. Une épreuve de puissance lors de la traction d'un bois choisi par le concurrent pour mettre en valeur toutes les capacités de force et de volonté du cheval.

Il y aura 2 catégories. Une avec le cheval en simple, l'autre avec une paire de chevaux.

Le participant ainsi que son accompagnant seront pris en charge pour la nourriture et le logement par l'organisateur.

Les chevaux seront hébergés en boxe sur le site. La paille et le foin seront également fournis par l'organisation.

Le CECD interviendra aussi dans une partie des frais de déplacements.

### **Inscriptions**

La limite du dépôt des candidatures d'inscription sera le 01 juin 2011 minuit. Formulaire également disponible sur notre site [www.cecd.be](http://www.cecd.be) dans la rubrique « FRAMONT 2011 » ou en suivant ce lien "[Formulaire d'inscription](#)".

Pour être valable, l'inscription sera accompagnée d'une caution de 100,00 € qui sera versée sur le compte du CECD - IBAN : BE80 1030 1106 8677 BIC : NICABEBB ou par envoi d'un chèque au nom du CECD, rue des Aubépines, 50 à B-6800 LIBRAMONT

Les candidats seront choisis par le comité organisateur selon des critères professionnels et géographiques. Le concours sera limité à 15 en simple et à 15 en paire. Le choix final sera précisé à chacun le 15 juin 2011.

Les candidats non retenus se verront retourner leur caution. Les candidats retenus seront remboursés de leur caution lors de leur arrivée à l'accueil CECD le lundi 25 juillet.

### **Réserves**

Le candidat devra être en ordre d'assurance « Responsabilité Civile » pour un tel concours.

Les candidats belges devront être membres du CECD.

Ni les candidats, ni les chevaux ne pourront être inscrits dans les catégories simple et paire. Ce sera soit l'une, soit l'autre.

Les chevaux devront avoir 4 ans ou plus et être en ordre de vaccination contre le tétanos et la grippe équine.

### **Côté pratique**

Les participants seront présents le lundi 25 juillet 2011 sur le site de Framont à 19 h 00 pour le briefing général.

Les 26 et 27 juillet, la présence des participants sera requise à 7 h 30 sous le chapiteau CECD pour les consignes particulières.

Pour raison de sécurité, tout le site des « Démonstrations forestières » sera sous surveillance. Personne ne pourra rester la nuit sur le site du lundi 18 h 00 au mercredi 18 h 00. Le CECD a prévu votre logement. Cependant, nous déclinons toute responsabilité en cas de vol. Les chevaux seront néanmoins sous surveillance d'une équipe spécifique « cheval ». Celle-ci pourra vous joindre la nuit (GSM) pour intervention éventuelle pour la santé ou la sécurité de votre cheval.

**ATTENTION :** La nuit du mercredi 27 au jeudi 28, la sécurité des lieux ne sera plus assurée par la Foire puisque tous les exposants videront leur stand tout au long de la nuit. Nous avons cependant prévu pour que la fête reste complète le logement du mercredi soir et le petit déjeuner du jeudi matin. La possibilité vous sera donnée, soit de dormir au camion, soit de bénéficier du logement prévu. Mais nous ne pourrons plus assurer la sécurité globale du site, les entrées et sorties de matériel étant constantes.

Le logement est en chambre individuelle. Prière de vous munir de votre sac de couchage. Des navettes seront prévues pour votre transport à horaire déterminé.

## **Les épreuves**

### **Général :**

- Les participants seront responsables de leurs palonniers, chaînes de traction, crochets, balance éventuelle. Aucune norme spécifique n'est requise. Mais ces éléments devront être adaptés à la morphologie des chevaux dans leur plus strict respect.
- La conduite du cheval sera libre. Guides ou cordeaux admis.
- Les participants porteront des chaussures de sécurité.
- Votre tenue traditionnelle sera souhaitée afin d'apporter une connotation plus régionale au concours.
- Les 3 épreuves devront être présentées par le concurrent, si non le concurrent ne sera pas repris au classement final.
- La paire de chevaux pourra être menée en côte à côte ou en tandem.
- En cas de bris de matériel, une réparation sera autorisée dans chaque épreuve, mais le temps maximum de la réparation sera limité à 1 minute 30 secondes. Le concurrent agira seul.
- L'impulsion de cheval sera la voix. Tout fouet ou « retour de guides » est interdit.

### **Présentation.**

#### **Un jury spécial notera les participants sur la présentation**

- du cheval
- du harnachement
- du ferrage

### **Puissance (Gros bois) :**

- Il s'agit d'une traction continue et en ligne droite **au pas de travail** d'un bois choisi par le concurrent sur une distance de 40 m. maximum.
- Le choix sera donné entre 6 à 7 bois, coefficient différent en fonction du bois.
- Le choix du bois se fera pour tous les concurrents avant l'épreuve.
- Le parcours aura lieu dans un temps maximum et la distance parcourue sera mesurée en mètres.
- Au démarrage, 3 coups de collier maximum seront autorisés, ensuite le concurrent sera éliminé.
- 2/3 des points seront comptabilisés pour l'aller et 1/3 des points pour le retour du bois.

- Pour le retour du bois, celui-ci démarrera sur coulettes (petites pièces de bois placées perpendiculairement au tracé sous le bois).
- 1 seul arrêt sera autorisé dans le parcours mais avec pénalité. Au 2<sup>ème</sup> arrêt, le parcours sera fini et mesuré.
- L'allure demandée sera le pas de travail. Un jury spécial jugera des pénalités pour défaut d'allure par cheval.

#### **Voix (Parole) :**

- L'épreuve consistera en un parcours à travers de portes munies de quilles ; elles seront à franchir dans un ordre et un sens déterminé. Le meneur marchera derrière le cheval
- L'épreuve devra être effectuée dans un temps idéal. Un temps maximum sera également prévu. Des points de pénalité seront comptabilisés pour dépassement du temps idéal et des points seront octroyés en bonus si le concurrent arrive avant le temps idéal.
- Chaque franchissement de porte qui resterait intacte permettra d'engranger des points.
- Pour la catégorie en simple, les guides seront lâchées tout au long du parcours et la reprise de guides sera sanctionnée de pénalités.
- Pour la catégorie en paire, obligation de lâcher les guides dans les zones délimitées avant les portes. La reprise des guides hors zone sera pénalisée. La reprise dans la zone fera perdre le bénéfice du franchissement de la porte.
- Le franchissement en diverses situations sera prévu: ponton, eau, mur de branches, immobilité...

#### **Maniabilité :**

- L'épreuve consistera en un parcours à travers de portes munies de quilles à franchir en situation naturelle.
- L'épreuve devra être effectuée dans un temps idéal. Un temps maximum sera également prévu. 1 point de pénalité par seconde sera comptabilisé pour dépassement du temps idéal et 1 point par seconde sera octroyé en bonus si le concurrent arrive avant le temps idéal.
- Le franchissement complet du bois à chaque porte intacte permettra d'engranger des points.
- La manipulation de la chaîne sera autorisée (atteler/dételer) mais le lâcher de la chaîne sera obligatoire avant la remise en traction du cheval.
- Il y aura une mise en tas du bois. Le tas sera différent en simple et en paire.
- En simple : bois de +/- 50 de circ. à 1.50 m. sur 12-13 m. de longueur
- En paire : bois de +/- 70 de circ. à 1.50 m. sur 14-15 m. de longueur

*Mise à jour le Jeudi, 28 Avril 2011 14:51*